

## La **S**aga des **N**ouvelles **U**tiles

Le SNU Pôle Emploi FSU LR vous informe :

**Dispositif Recrutement des 180 Postes**

**Où en est-on ?**

Lors du CE du 4 Juillet 2013, la Direction Régionale nous a présenté la synthèse et les résultats de la campagne de recrutement des 180 postes de renfort accordés à Pôle Emploi Languedoc-Roussillon.

**113 Agents CDD ont été titularisés dans le cadre de cette campagne**

**31 postes seront diffusés dans la prochaine BDE dès le 5 Juillet 2013**

**31 Postes seront diffusés à l'externe via « Pôle Emploi.fr » et donc ouvert à tous les Demandeurs d'emploi.**

Une double validation (ELD+RH) est impérative pour obtenir le poste.

Un conseiller en CDD qui n'aurait pas été retenu lors de cette campagne de recrutement ne verra pas son CDD renouvelé et ne sera pas retenu sur les prochains mouvements, même s'il postule en externe.

L'Agent non retenu doit se rapprocher de son Directeur de Site pour avoir plus d'éléments sur sa situation.

Concernant la Mobilité, la Direction Régionale refuse toute mutation intra régionale aux Agents n'ayant pas 24 mois d'ancienneté sur leur poste et ne souhaite pas appliquer la CCN et notamment son article 26-1§2 (Rapprochement domicile-travail...).

*(Uniquement quelques cas très spécifiques pourront être très exceptionnellement étudiés par la Direction Régionale.)*

**Le SNU continuera à défendre les droits des salarié-es et à vous soutenir dans votre quotidien et vos difficultés.**

**N'hésitez pas à vous rapprocher de vos Elu-es SNU LR.**

Montpellier, le jeudi 4 juillet 2013